



Association cycliste
en développement des affaires

Code d'éthique

En tant que membre de l'ACDA et lors de ma participation aux événements organisés par cet organisme, **je m'engage à respecter ce qui suit :**

- › Rouler de manière sécuritaire tout en observant le code de sécurité routière.
- › Rouler en conservant à l'esprit qu'il s'agit d'une organisation regroupant des gens d'affaires sérieux et responsables qui sont d'avantage appréciés pour leur personne que pour leurs qualités athlétiques.
- › Rouler dans un esprit de très grande courtoisie. Même dans l'effort.
- › Rouler en ayant la capacité de maintenir une vitesse moyenne de 25 km/h au moins durant environ 3 heures.
- › Rouler en m'intégrant dans un peloton qui correspond à mon calibre et en respectant les directives de la personne désignée pour encadrer ce peloton.
- › Rouler en demeurant solidaire des autres. Par exemple : qu'une petite avance n'est pas une occasion pour larguer le reste du peloton. Que, lors de longues ascensions, si mon rythme est plus rapide, je me dégage de façon sécuritaire et attend que le peloton entier me rejoigne au sommet. Que je serai disponible pour dépanner quiconque lors d'incidents.
- › Rouler en gardant en tête que la formation de pelotons efficaces et sécuritaires requiert que je respecte des règles strictes et que j'adopte des comportements précis. Que cette expérience ne peut être acquise que par un bon nombre de sorties de groupe. Et qu'une forme physique exceptionnelle ne saurait compenser un manque d'expérience en peloton.
- › Rouler en comprenant que l'ACDA est soutenue par des commanditaires qui méritent le plein respect.
- › Rouler en tout temps avec un casque ainsi qu'avec un vélo en bon état, dénué de barres aérodynamiques.
- › Rouler en conservant des attentes raisonnables quant aux ravitaillements offerts et en partageant ces ressources avec les autres membres.
- › Rouler en étant en règle avec le regroupement. Par exemple : en m'acquittant de la cotisation annuelle. En respectant les avis de réservation pour la restauration.

En tant que membre, je conçois qu'une entorse sérieuse à ce code d'éthique sera évalué par la direction de l'ACDA qui devra prendre des mesures pouvant aller jusqu'à entraîner la remise en question de mon statut de membre.

En tant que membre, je dégage l'ACDA de toute responsabilité relativement à des accidents, pertes ou vols d'équipements.

